



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

Ile Dimanche de l'Avent, 5 décembre 2004

1. Nous nous préparons à célébrer, avec une joie profonde, la *solennité de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie*, qui revêt cette année une signification particulière. Nous commémorons en effet les cent-cinquante ans qui se sont écoulés depuis que fut proclamé cet important dogme marial.
2. Nous rappellerons cet anniversaire le 8 décembre prochain à travers une Célébration eucharistique solennelle dans la Basilique vaticane, où, en 1854, mon vénéré prédécesseur, le bienheureux Pie IX, proclama le *dogme de l'Immaculée Conception* en présence de nombreux Evêques venus de chaque partie du monde. Nous rendrons ainsi hommage à la *Tota pulchra*, à Celle que Dieu choisit comme Mère de son Fils unique.
3. Puis, comme chaque année, je me rendrai dans l'après-midi Place d'Espagne, pour le traditionnel hommage à l'Immaculée.

Je vous invite tous, chers romains et pèlerins, à vous unir à moi dans cet acte de vénération filiale à notre Mère céleste.

Je souhaite à tous un bon Dimanche.

À l'issue de l'Angélus :

Je salue les *Inspecteurs salésiens d'Europe* présents à l'Angélus avec leur Recteur majeur. Très chers amis, à travers vous, ma pensée s'adresse à toute la Famille salésienne, que je bénis de

tout cœur.

© Copyright 2004 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana